

Données obligatoires : pas d'intervention sans ces informations	DEMANDEUR (Client direct de Wilo Salmson France SAS):		Date :
	Nom :		
	Adresse :		
Nom du Contact :		Tél :	
@ :		Fax :	
MATERIELS :			
N° de l'AR de notre bon de commande d'origine : (à défaut votre n° de commande)			
Référence du matériel concerné :			
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CHANTIER :			
Nom du chantier :			
Adresse :			
Ville :		CP :	
Nom du Contact :		Tél :	
Cocher le type d'intervention souhaitée	INTERVENTION POUR UNE MISE EN SERVICE (MES) :		
	<input type="checkbox"/>	<i>Remarque : Une Mise En Service n'est pas une installation de matériel. Celle-ci est à la charge de l'installateur.</i> Mode opératoire : Après contrôle de votre bon de commande, le SAV prend contact avec votre client pour vérifier que les prérequis ont été respectés, puis propose une date d'intervention.	
Cocher les cases	DEPANNAGE: HORS-GARANTIE ou préalable à une DECISION APRES EXPERTISE de prise SOUS-GARANTIE		
	<input type="checkbox"/>	<i>Remarque : Toute demande d'intervention doit au préalable avoir été validée par notre Hotline</i> Date appel Hotline : _____ N° série matériel concerné : _____ Souci rencontré sur le matériel : _____ Mode opératoire : Suite à votre demande, le SAV vous adressera un devis que vous devrez valider par l'envoi d'un bon de commande, puis... - Si le matériel est défectueux, le SAV prend à sa charge les composants remplacés, et émet une facture pour la main d'œuvre correspondante à l'intervention - Si le matériel est endommagé suite à une mauvaise installation ou utilisation, le SAV émet une facture pour les pièces remplacées et la main d'œuvre correspondante à l'intervention. IMPORTANT : Les heures de dépassement par rapport au devis vous seront refacturées sur la base de 85 € HT de l'heure de 8h à 18h (voir devis en dehors de ces horaires, ainsi que les week-end et jours fériés). En réalisant cette demande vous vous engagez à régulariser par un bon de commande complémentaire à première demande. La prise « sous garantie » sera déterminée après expertise du produit dans nos ateliers selon nos Conditions Générales de Vente.	
DOCUMENTS A FOURNIR ou REMPLIR AVANT L'INTERVENTION :			
<input type="checkbox"/>	Carte d'identité du Technicien	<input type="checkbox"/>	Passeport
<input type="checkbox"/>	Titre d'habilitation électrique	<input type="checkbox"/>	Autre titre (à préciser) :
<input type="checkbox"/>	Plan de prévention	<input type="checkbox"/>	Carte grise du véhicule
<input type="checkbox"/>	Autres documents (à préciser) :		
Facultatif selon procédure client direct : SIGNATURE & CACHET client Final		IMPERATIF SIGNATURE & CACHET client Direct	

— Ce document ne peut être rempli que par le Demandeur (en aucun cas par le client final). —